



Un petit fils peut il demander une avance sur héritage

Par **Marie**, le **13/03/2009** à **15:21**

Bonjour, rnrnUn étudiant peut il demander une avance sur héritage à son grand père pour l'aider dans ses études.rnQuel est le moyen légal, si moyen il y a.rnrnRemerciements

Par **Upsilon**, le **14/03/2009** à **19:16**

Bonjour et bienvenue. rnrnPremièrement le petit fils n'est pas héritier légal de son grand père tant que son père (ou sa mère) n'est pas décédé(e). rnDeuxièmement, une personne peut disposer tant et comme elle le veut de son patrimoine de son vivant.rnrnSi le grand père est d'accord pour aider son petit fils de son vivant, il peut toujours lui faire une donation de somme d'argent ou de biens.rnrnSi vous souhaitez plus de détails sur la donation; n'hésitez pas!